



Commune de Chevroux
Commission des finances
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 21 juin 2024

Rapport de la commission des finances

« Préavis municipal N° 04/2024 - « Vente d'une parcelle communale située en zone industrielle « En Long Vernex »

Au Conseil général

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers

Conformément à la loi sur les communes (LC) (01.01.2022) et au règlement du conseil général de Chevroux (Avril 2014), la majorité de la commission des finances, composée de Madame Fabienne Bonny et de Messieurs Alexandre Bonny et Alexandre Liechti, s'est réunie afin d'examiner le présent préavis. Elle a également rencontré la Municipalité accompagnée de son greffier. La Commission a obtenu des réponses à toutes ses questions.

La Commission des Finances se base et respecte le préavis 01/2019 accepté par le Conseil Général lors de la séance du 24 juin 2019 pour prendre position concernant le Préavis municipal N°4/2024 .

Extrait du préavis 01/2019 :

La Municipalité a proposé un compromis, afin de satisfaire ces deux entreprises, soit :

D'une part :

Vendre la parcelle no 666 à Souto Naval SA au prix de CHF 143.50 le m2 et **en compensation**, Souto Naval SA devra céder à la commune une partie de son droit de superficie (492) correspondant à la parcelle 671.

D'autres part :

Donner la possibilité à Kaufmann Turmkrane AG de s'agrandir, en leur vendant ultérieurement, dès l'installation effective (fin 2020) de Souto Naval SA sur sa nouvelle parcelle 666, la partie de terrain récupérée par la commune soit environ 2'583 m2 au prix retenu de CHF. 160.- le m2 ; (Représentant la somme d'environ CHF. 413'280.-, qui fera l'objet d'un nouveau préavis en temps voulu).

- Deux offres d'acheteurs éligibles à l'accès au terrain ont été soumises à la Municipalité. La plus conséquente qui se monte à CHF 542'010.- a été retenue.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis N° 04/2024 tel que présenté.

Chevroux, le 21 juin 2024

Pour la Commission des finances :



Alexandre Liechti, rapporteur



Fabienne Bonny



Alexandre Bonny